

Tous les médicaments ne supportent pas la forme pilulaire. Il faut en exclure les corps hygrométriques et déliquescents (iodures) et éviter les mélanges susceptibles de se liquéfier avec le temps, ou de former des mélanges détonants. Certaines pilules inscrites au Codex n'ont besoin d'être formulées que par leur nom (pilules de Vallet, de Sédillot, d'Anderson, de Bontius, etc.). Certaines incompatibilités, motivées par le mauvais goût ou la couleur fâcheuse du mélange, concernent seulement les solutions et les potions, mais non la forme pilulaire. (On peut, par exemple, associer, en pilules, le fer et le quinquina). Pour empêcher les pilules d'adhérer les unes aux autres, on les recouvre, soit d'une poudre inerte (lycopode, poudre de réglisse), soit de gélatine, de baume de tolu, de gluten ou de sucre (dragéification); parfois aussi, on les enveloppe d'une feuille mince d'or ou d'argent (excepté les pilules de mercure, d'iode, de kermès, de sulfures, substances attaquant les métaux). Quand la substance active ne doit entrer en jeu que dans l'intestin (eukinase, pancréatine, hopygan, etc.), il est indiqué d'enrober les pilules d'un corps résistant à l'action du suc gastrique (comme la *kératine* ou le *salol*).

Pilules d'Anderson. — Voir PILULES ÉCOSSAISES.

Pilules ante cibum. — Pilules laxatives et apéritives inscrites au Codex sous la formule suivante :

Aloès pulvérisé 10 centigr.
Extr. de quinquina gris 5 —
Cannelle pulvérisée 2 —
Miel blanc Q. S.

Pour 1 pilule; 2 à 4 par jour, avant le repas.

Pilules asiatiques. — Pilules inscrites au Codex et renfermant, chacune, 5 milligr. d'acide arsénieux.

Pilules de Belloste. — Pilules purgatives (de 20 centigr.) contenant, chacune, 5 centigr. de mercure, 5 centigr. d'aloès, 25 milligr. de rhubarbe, 16 milligr. de scammonée et 8 milligr. de

poivre noir. Dose 1 à 2 par jour (tombées en désuétude).

Pilules de Blancard. — Pilules ferrugineuses inscrites au Codex sous la formule suivante :

Iode sublimé 4 gr. 10
Limaille de fer pure 2 —
Eau distillée 6 —
Miel blanc 5 —
Poudre de guimauve } āā Q. S.
— de réglisse }

Pour 100 pilules (5 centigr. d'iodure de fer par pilule); 4 à 6 par jour.

Pilules de Blaud. — Pilules ferrugineuses inscrites au Codex; chacune pèse 40 centigr. et contient 15 centigr. de fer, sous forme de *proto-carbonate ferreux* obtenu en décomposant le sulfate de fer par le carbonate de potasse.

Pilules bleues. — Pilules mercurielles dont la formule est la suivante :

Mercure purifié 5 gr.
Consève de roses 7 gr. 50
Poudre de réglisse 2 gr. 50

Pour 100 pilules; 5 centigr. de mercure par pilule; 2 par jour (fort usitées en Angleterre, comme cholagogues).

Pilules de Bontius. — Pilules laxatives à base d'aloès présentant la formule suivante :

Aloès pulvérisé } āā 6 centigr.
Gomme-gutte pulv. }
Gomme-ammoniaque }
Vinaigre blanc Q. S.

Pour 1 pilule; 1 à 4 par jour.

Pilules de coloquinte composées. — Voir COLOQUINTE, p. 163.

Pilules de cynoglosse. — Voir OPIUM, p. 492.

Pilules de Dupuytren. — Voir MERCURE (BICHLORURE DE), p. 425.

Pilules écossaises ou d'Anderson. — Pilules laxatives très usitées :

Aloès pulvérisé } āā 10 centigr.
Gomme gutte pulv. }
Essence d'anis 1 —
Miel blanc Q. S.

Pour 1 pilule; 2 à 4 par jour.

Pilules de Lancereaux. — Voir DIGITALE.

Pilules de Méglin. — Voir JUS-QUIAME.

Pilules de Morison. — Utilisées à titre de purgatif drastique. Ces pilules sont de deux sortes :

(a) Aloès pulvérisé 7 centigr.
Crème de tartre } āā 4 —
Poudre de séné }
Miel blanc Q. S.

Pour 1 pilule; 2 à 4 par jour.

(b) Aloès pulvérisé 4 centigr.
Coloquinte pulv. } āā 3 —
Gomme-gutte pulv. }
Jalap pulvérisé } āā 2 —
Crème de tartre }
Miel blanc Q. S.

Pour 1 pilule; 2 à 4 par jour.

L'effet purgatif de ces pilules est entrete nu à l'aide de la poudre ci-après, dite *poudre pour limonade Morison* :

Crème de tartre 600 gr.
Acide tartrique 60 —
Cannelle pulvérisée 15 —
Gingembre pulvérisé 5 —
Sucre pulvérisé 2000 —

Mélanger et diviser en 30 paquets; un paquet par jour dans 1/2 litre d'eau.

Pilules de Morton. (*Pilules balsamiques*). — Préconisées jadis contre la bronchite et présentant la formule suivante :

Cloportes pulvérisés 9 centigr.
Gomme ammonia- }
que 45 milligr.
Acide benzoïque } āā 5 milligr.
Safran pulvérisé }
Baume de tolu sec. }
Baume de soufre }
anisé 3 centigr.

Pour 1 pilule; 2 à 6 par jour.

Pilules de Moussette. — Pilules antinévralgiques et antimigraineuses à base d'aconitine et de quinium. Chaque pilule renferme 1/5 de milligramme d'aconitine cristallisée; 3 à 4 pilules par jour (effets à surveiller de très près).

Pilules de Sédillot. — Voir MERCURE.

Pilules de Segond. — Voir MERCURE (PROTOCHLORURE DE).

Pilules de Vallet. — Pilules ferrugineuses de 25 centigr. inscrites au Codex; renferment du carbonate ferreux obtenu en décomposant le sulfate ferreux par le carbonate de soude. Préférables aux pilules de Blaud à cause de leur moindre volume et de leur mode de préparation. Dose 2 à 10 par jour.

Pin maritime. — *Pinus maritima* (Conifères). Il fournit : la térébenthine de Bordeaux, l'essence de térébenthine, le goudron et la poix résine (v. c. m.).

Pin sauvage. — *Pinus sylvestris* (Conifères). Les bourgeons (improprement nommés *bourgeons de sapin*) contiennent 21 p. 100 de résine et 25 p. 100 d'une essence d'odeur suave.

Prop. therap., indicat. — On utilise, comme balsamique, béchique et diurétique (contre le catarrhe des bronches et des voies urinaires) : l'infusion (30 p. 1000), l'eau distillée (150 à 500 gr.) ou le sirop de bourgeons de sapin (30 à 60 gr.). Ce dernier contient, par litre, la macération de 100 gr. de bourgeons dans même quantité d'alcool.

Pipérazine. (*Diéthylène diamine*). — *Caract. phys. et chim.* — Masse cristalline neigeuse, déliquescente, très alcaline, d'un goût amer ammoniacal, très soluble dans l'eau. On utilise surtout le *chlorhydrate* (plus stable) le *quinat* ou *sido-nal* (v. c. m.) et le *tartrate de diméthyl-pipérazine* ou *lycétol* (v. c. m.). La pipérazine forme, avec l'acide urique, un urate soluble dans 47 p. d'eau.

Prop. therap., indicat. — Préconisée contre la gravelle urique et la goutte. Accroît dans l'urine le taux des urates solubles ou celui de l'urée (aux dépens des urates). Inefficace chez les gouteux pour Lecorché; préférable à la lithine pour Bardet; effets subordonnés au rôle (discuté) de l'acide urique dans la goutte.

Formes pharm., doses. — 25 centigr. à 1 gr. par jour en cachets, granulé ou en solution dans une eau gazeuse. Injections hypodermiques : 1 à 2 c. c.

d'une solution à 10 p. 100. On préfère en général employer le *chlorhydrate* (mêmes formes et mêmes doses).

Piscidia erythrina. — (*Jamaica Dogwood*). (Légumineuses). Arbre de la Jamaïque. L'écorce de la racine contient de la *piscidine*.

Prop. therap., indicat. — Action très intense chez les animaux à sang froid; bien plus faible chez les animaux à sang chaud. Considéré tour à tour comme hypnotique et analgésique. Opposé : à l'insomnie due aux quintes de toux chez les tuberculeux; aux névralgies faciales et brachiales rebelles (Dujardin-Beaumez) et, surtout, aux douleurs utérines et péri-utérines.

Formes pharmac., doses. — Extrait fluide (représente son poids de la plante) 3 à 6 gr. Teinture alcoolique (au 1/5) 4 à 5 gr. Poudre 4 gr.

Mixture :

Teinture de piscidia ery-	} à Q. V.
thrina	
Teinture de viburnum prunifolium	

XX à XL gouttes (Huchard).

Pissenlit. — *Leontodon Taraxacum* (Composées). La plante contient : 1° de la *taraxacine* principe amer mal connu; 2° des sels de calcium et de potassium en abondance; 3° des substances résineuses. Elle est plus riche en principe amer à l'automne et en sels au printemps.

Prop. therap., indicat. — Apéritif, cholagogue et diurétique.

Formes pharmac., doses. — Extrait aqueux 4 à 5 gr.; entre aussi dans la composition des *sucs d'herbes*.

Pistoia (Poudre de). — Voir COLCHIQUE.

Plantain. — *Plantago media* (Plantaginacées). L'eau distillée de la plante fleurie, légèrement astringente, est utilisée en collyre.

Pleurésies. — I. *Pleurésie séro-fibrineuse.* — La *pleurésie séro-fibrineuse* dite *franche* liée habituellement à une *tuberculose pleurale atténuée*, représente, il est vrai, une réaction de défense de

l'organisme dont l'évolution, fréquemment cyclique, n'est guère modifiable par la thérapeutique, mais réclame, néanmoins, des soins méthodiques. Le *repos au lit* s'impose tant que dure la fièvre et même quelques jours après la défervescence; l'*aération* de la chambre est ici nécessaire comme chez tout tuberculeux; l'*alimentation* doit être aussi substantielle que le permet l'état fébrile et l'embaras gastrique qui coexiste souvent; le *lait* y tiendra une place large sinon exclusive, car s'il active la résorption de l'épanchement, ainsi que le *régime déchloruré* (Chauffard et Boidin), cet effet ne peut se produire avant le déclin de la phase d'état et la défervescence. Au début, le *point de côté* et la *dyspnée* qui en résulte sont surtout à combattre, par les *ventouses scarifiées* (en ceinture), le *salicylate de méthyle* ou la *teinture d'iode gaiacolé* (au 1/4) en badigeonnages, les *enveloppements chauds* du côté malade, et, dans les cas intenses, par la *piqûre de morphine*. L'*oppression* et la *toux pleurétique* sont apaisées également par les opiacés (VI à XII gouttes noires par jour ou *sirop de morphine* par cuillerées à café). La fièvre cède rarement aux antipyrétiques usuels. Dans la pleurésie tuberculeuse, il vaut mieux s'abstenir d'*antipyrine* (déprimante). Dans les pleurésies liées à la *congestion pulmonaire*, à la *pneumonie*, à la *broncho-pneumonie*, à la *fièvre typhoïde*, les *sels de quinine* peuvent offrir quelques avantages. La pleurésie des typhiques contre-indique le *bain froid* remplacé par des *lotions froides*. La *pleurésie rhumatismale* (avec ou sans arthralgies concomitantes) est justiciable du *salicylate de soude*, du *salophène* ou de l'*aspirine* qui modifient favorablement la fièvre et l'épanchement. Du reste, la médication salicylée semble également hâter l'évolution de certaines pleurésies aiguës primitives de cause mal déterminée (peut-être rhumatismale?).

La *médication dérivative*, représentée par les *purgatifs*, les *diurétiques*, les *diaphorétiques*, ne paraît exercer aucune influence directe sur la résorption de l'épanchement. Les purgatifs, les diurétiques

tiques (*teinture de scille*, *lactose*, *calomel*, *régime lacté*) n'en trouvent pas moins parfois leur indication, pour activer l'élimination des toxines. Dans la *pleurésie des cardiaques*, l'usage de la *digitale*, du *strophantus* est parfaitement justifié; dans celle des *néphrétiques*, la *diète lactée absolue* ou le *régime déchloruré*, la *caféine*, la *théobromine* seront réellement efficaces. La *pleurésie syphilitique* est justiciable du *traitement mercuriel*.

Dénués de valeur spécifique (sauf le mercure) ces divers moyens tendent uniquement à exalter les défenses naturelles de l'organisme contre l'infection. Dès que, par son abondance, l'épanchement compromet les fonctions respiratoires ou cardiaques, il devient urgent, sous peine d'accidents graves, de pratiquer la *thoracentèse* (v. c. m.) associée ou non à l'*injection d'azote* dans la plèvre (volume équivalent à moitié du liquide retiré, Vaquez). Il en va de même dans les cas où, après défervescence (au bout de 15 jours à 3 semaines), l'épanchement ne manifeste aucune tendance à la résorption.

Les *suites de la pleurésie* exigent des soins destinés à faire résoudre les fausses membranes et à prévenir la *tuberculisation du poumon* ou la formation d'une *symphise pleurale*. La première indication sera remplie par l'*arsenic* ou les *iodures* à petites doses (A. Robin); quant à la seconde, tout convalescent d'une pleurésie suspecte doit être tenu pour tuberculeux, c'est-à-dire soumis à la *cure d'air*, à une *alimentation plantureuse* et à la *médication tonique* (cacodylate de soude). Après la résorption du liquide, le *massage thoracique*, la *gymnastique respiratoire méthodique*, les *bains d'air comprimé* (VOIR AÉROTHÉRAPIE), les cures hydro-minérales à Amélie-les-Bains (hiver) ou à Allevard (été) concourront à conjurer ou à limiter la symphise pleurale.

II. *Pleurésies hémorragiques.* — Si la nature hémorragique de l'épanchement révélée par la ponction offre une réelle valeur diagnostique, elle ne modifie pas sensiblement la thérapeutique. Jointe aux autres signes, cette notion peut contribuer à dénoncer la cause de la pleu-

résie et imprimer au traitement une direction appropriée. L'*hématome simple de la plèvre* ressortit au traitement de la *tuberculose pleurale primitive*. Si une *néphrite chronique* est en cause, le *régime lacté* et les *diurétiques* trouvent leur emploi. La *pleurésie cancéreuse* n'est justiciable que d'agents purement palliatifs destinés à calmer l'*oppression* et les *points de côté*; ainsi agissent la *morphine* et les *ponctions partielles* ne retirant que le trop plein de la plèvre, chaque fois que la dyspnée devient intolérable. L'*hématome simple*, la *pleurésie des brightiques* peuvent guérir après une ou plusieurs thoracentèses, mais, tout abaissement de tension dans la séreuse favorisant l'hémorragie intrapleurale, il importe que l'aspiration, toujours lente, ne soit jamais poussée trop loin.

III. *Pleurésies purulentes.* — Le traitement des pleurésies purulentes est presque uniquement chirurgical. Dès que la présence du pus a été constatée dans la plèvre, il faut au plus vite en déterminer, par examen direct ou par culture, la *nature bactériologique* qui renseignera en même temps sur l'urgence plus ou moins grande de la *pleurotomie* (VOIR EMPYÈME). On saura ainsi si on a affaire à une *pleurésie purulente vraie* réclamant presque toujours une intervention, ou à une *pleurésie puriforme aseptique* avec polynucléaires normaux et destinée à guérir spontanément (Widal et Gaugerot). La *pleurésie à pneumocoques* peut guérir par simple ponction, surtout chez l'enfant; la constatation de cette variété permet donc d'attendre, pour inciser et drainer la plèvre, la reproduction du liquide après thoracentèse. La *pleurésie à streptocoques* n'est justiciable que de la *pleurotomie précoce* suivie ou non de lavages. Les *pleurésies putrides* réclament encore plus impérieusement la pleurotomie, toujours suivie, étant donnée la toxicité de l'épanchement, de *lavages répétés de la plèvre* avec des solutions très oxydantes (*permanganate de potasse* à 0,25 p. 1000; *eau oxygénée diluée*). Seul l'*empyème tuberculeux primitif* contre-indique formel-

lement la pleurotomie dont les résultats seraient déplorables et doit être traitée par des ponctions palliatives (non suivies de lavages), pratiquées chaque fois que l'abondance de l'épanchement trouble la respiration. La même conduite est applicable aux *pleurésies chyloformes*.

Le *traitement médical des pleurésies purulentes* se borne à l'emploi des agents antipyrétiques (*quinine*), analgésiques (*morphine*) et fortifiants (*alcool, toniques*). Si le pus tire sa source du poumon ou des bronches, l'antisepsie broncho-pulmonaire par la *créosote*, la *terpine*, le *gaiacol*, le *thiocol*, l'*hyposulfite de soude*, etc., est indiquée. Si l'infection est d'origine génitale, c'est à l'*antisepsie utérine* qu'on devra recourir.

Pleurotomie. — Voir EMPYÈME (OPÉRATION DE L').

Plomb (Acétate neutre de). — Voir ACÉTATES.

Plomb (Sous-acétate de). — Voir ACÉTATES.

Plomb (Azotate de). — *Caract. phys. et chim.* — Cristaux blancs octaédriques, solubles dans 13 p. d'eau. Employé comme topique contre l'ongle incarné.

Plomb (Carbonate de). — *Caract. phys. et chim.* — Poudre blanche insoluble, décomposée par les acides, légèrement soluble dans l'eau chargée d'acide carbonique. Sous la forme de *céruse*, cause la plus habituelle de l'intoxication saturnine.

Prop. therap., indicat. — Utilisé en pommade au 1/10, comme résolutif (peu recommandable).

Plomb (Intoxication chronique par le). — I. *Prophylaxie.* — L'intoxication saturnine étant presque toujours d'origine professionnelle, sa prophylaxie ressortit presque toute à l'*hygiène industrielle*. Les ateliers où sont traités les sels et les oxydes de plomb, doivent être larges et bien aérés; ces produits doivent être exclusivement préparés par *voie humide*. Il importe que la *céruse* soit broyée et tamisée dans des appareils parfaitement clos. Il est essentiel d'avertir les ouvriers des dangers de leur profession, tout en leur indiquant les moyens de s'y soustraire. L'*hygiène des*

muqueuses et de la peau s'impose surtout. La *toilette de la bouche, des dents et des gencives* sera faite matin et soir. Les mains et les ongles seront brossés soigneusement au savon à la sortie de l'atelier (avant chaque repas). Il est indispensable: que les ouvriers revêtent, pour le temps de leur travail, des blouses qu'ils quitteront quand celui-ci est terminé; qu'ils prennent leurs repas hors des ateliers. Une mesure plus radicale devrait exclure l'usage du plomb des industries où il n'est pas indispensable; c'est ainsi que, dans la peinture, l'*oxyde de zinc* devrait remplacer la *céruse*.

II. *Traitement curatif.* — Une fois le plomb absorbé, il faut chercher soit à le *neutraliser dans l'organisme*, soit à en *favoriser l'élimination* par divers émonctoires. La neutralisation par formation, dans les humeurs, de composés insolubles, est, en général, purement théorique et illusoire; mieux vaut donc s'adresser aux procédés qui activent l'élimination. Le *régime lacté*, absolu ou mitigé, facilite l'émonction rénale. On recommandera aux ouvriers l'usage de l'*iodure de potassium* (50 centigr. à 1 gr. 10 jours par mois) qui engendre la formation, dans l'organisme, d'un iodure de plomb soluble et aisément éliminable (Pouchet). L'emploi, dans le même but, de *monosulfure de sodium* (30 à 40 centigr. en pilules ou en solution glycérique) ne serait pas moins justifié (Péron).

L'*élimination intestinale* sera favorisée par les *purgatifs salins* et les *cholagogues*; l'*élimination cutanée* par les *bains sulfureux* mettant en liberté, à la surface du tégument, une couche de sulfure de plomb qu'enlèvera ensuite un lavage à l'*acide chlorhydrique dilué* (20 p. 100) et un brossage au savon.

Le traitement des accidents du saturnisme est exposé aux articles: *colique de plomb*; *encéphalopathie saturnine, névrites*.

Plomb (Iodure de). — Voir IODURES.

Plomb (Protoxyde de). — *Caract. phys. et chim.* — Existe sous deux états: 1° *massicot*, poudre amorphe, jaune; 2° *litharge*, paillettes micacées, cristallines, rouges ou jaune-rougeâtre. Inso-

luble dans l'eau, solubilisé par les alcalis, le sucre; forme avec les graisses des savons de plomb dits *emplâtres*. Le massicot est plus facilement soluble.

Prop. therap., indicat. — Sert uniquement à préparer des emplâtres.

Emplâtre simple:

Litharge pulvérisée	} āā 1000 gr.
Axonge	
Huile d'olives	
Eau	2000 —

(Codex).

Emplâtre blanc de Vidal:

Emplâtre simple	600 gr.
Cire jaune	250 —
Huile blanche	400 —
Dextrine	20 —
Eau. Q. S. pour dissoudre la dextrine.	

L'emplâtre simple sert de base à un grand nombre d'autres (*emplâtre dia-chylon, emplâtre de Vigo, emplâtre rouge de Vidal*, etc.).

Plomb (Deutoxyde ou Oxyde rouge) (Minium). — *Caract. phys. et chim.* — Combinaison de protoxyde et de peroxyde de plomb. Poudre rouge vif, insoluble, attaquant, en partie, par les acides.

Prop. therap., indicat. — Utilisé en dermothérapie comme siccatif.

Formes pharm., doses. — Fait partie de l'emplâtre rouge de Vidal (v. c. m.).

Plombières. — Petite ville des Vosges, arrondissement de Remiremont, au fond d'une vallée étroite et profonde traversée par l'Eaugronne. Altitude 425 m. Eaux thermales et hyperthermales (27°-70°), oligométalliques, silicatées, faiblement bicarbonatées-sodiques-calciques, sulfatées-sodiques, contenant, en outre, des traces d'acide azotique, d'arsenic, de fluor, de bore, de lithium, d'aluminium, de manganèse, de fer, et une proportion notable de gaz rares (argon, néon, hélium), parmi lesquels l'hélium figure pour une assez forte part. Utilisées surtout sous forme de bains (baignoire et piscines), de douches de toute nature, de bains et douches de vapeur, mais

aussi en boisson. Il existe encore une source ferrugineuse froide.

Principales indications. — Maladies de l'appareil digestif (notamment gastralgies, entéralgies, entérites, entéro-colite muco-membraneuse), paraplégies (surtout celles d'origine rhumatismale), rhumatisme musculaire sous toutes ses formes, rhumatismes viscéraux et névralgiques, affections du système nerveux, troubles fonctionnels de l'utérus, manifestations cutanées de l'herpétisme.

Pneumokonioses. — Voir PNEUMONIES CHRONIQUES.

Pneumonie aiguë. — I. *Pneumonie régulière.* — La *pneumonie bénigne* guérit sans aucun traitement, mais si la thérapeutique semble incapable d'en modifier la marche cyclique, elle paraît pourtant pouvoir prévenir les complications et la terminaison par hépatisation grise. Placé dans une grande chambre bien ventilée, non surchauffée (18°), le malade sera couché, la tête surélevée, le tronc soutenu par des oreillers. Le laitage, le bouillon, les œufs, des potages variés, du café, du thé, du vin vieux, des grogs feront le fond de son alimentation. Les boissons abondantes sont indiquées pour faciliter l'élimination des toxines. Au *point de côté*, facteur de dyspnée, on oppose avec succès quelques ventouses scarifiées *loco dolenti* ou, au besoin, une *piqûre de morphine* (1 centigr.). Les pneumoniques ne toussant guère que pour cracher, la toux doit être respectée. L'*expectoration* sera favorisée par des *inhalations de vapeur d'eau additionnée de teinture de benjoin ou d'eucalyptus*, par des cachets de *poudre de Dover* (2 à 3 de 20 centigr.) ou par une potion à base de *chlorhydrate d'ammoniaque* (1 à 2 gr.). Quand la *congestion* initiale, intense et étendue, entraîne une vive oppression, le mieux est d'envelopper le thorax avec des *compresses imbibées d'eau froide* et recouvertes de taffetas chiffon qui sont laissées une demi-heure ou une heure, 3 ou 4 fois par jour, déterminant des effets locaux et généraux très favorables, le *maillot complet* ou le *drap mouillé* sont également très recommandables. Si les enve-

loppements froids sont mal tolérés (chez les sujets âgés ou nerveux, les artérioscléreux, les cardiaques), on les remplace soit par des enveloppements chauds, soit par des *ventouses sèches* matin et soir. Chez les sujets jeunes et pléthoriques, quand la dyspnée s'accompagne de cyanose et de turgescence des veines du cou, une *saignée générale* (150 à 250 gr.) est souvent très rapidement efficace, quoique, dans la constitution médicale actuelle, elle trouve rarement son indication formelle. Il en est de même du *tartre stibié* qui, même à dose modérée (10 à 20 centigr. dans un julep de 120 gr. à prendre par cuillerées), exerce une action dépressive qui l'emporte sur ses avantages. Les *inhalations de nitrite d'amyle* (XL à L gouttes en une fois) préconisées par Hayem à titre expectorant et antidyspnéique, semblent aussi modérer la congestion pulmonaire. L'*hyperthermie* et l'*infection* sont surtout justiciables de la *quinine* (*chlorhydrate* 50 centigr. matin et soir) agissant aussi comme médicament nervin, ou du *pyramidon*. Vanté par Netter, le *collargol* aurait sur la fièvre et l'état général, une action plus nette; on l'emploie soit en pommade (10 p. 100) pour frictions 2 à 3 fois par jour, après lavage de la peau, soit en *solution* à 1 p. 100 qui est injectée dans les veines (3 à 5 c. c.); il est du reste dénué de valeur spécifique. A Robin préconise les *ferments métalliques* (métaux colloïdaux électriques) injectés profondément sous la peau (10 c. c.) ou dans les veines (5 c. c.), tous les deux jours, à partir du 4^e. En activant l'élimination azotée et urique, ils favoriseraient la guérison. Il leur associe, comme adjuvants, le *calomel* à doses fractionnées (1 jour seulement), le *bichlorhydrate de quinine*, l'*alcool*, la *saignée* et même le *vésicatoire* (à partir du 5^e jour). La *digitale*, que certains auteurs (Hirtz, Petrescu) donnent à doses massives, comme antithermique, reste un agent précieux, mais aux doses et sous les formes appliquées à l'hyposystolie, à titre de cardiotonique.

La *balnéation froide* a également été

opposée à l'*hyperthermie* selon la même formule que dans la fièvre typhoïde; indiquée seulement chez les sujets jeunes et vigoureux, elle est habituellement inutile dans la pneumonie régulière. Des doses modérées d'*alcool* (70 à 80 gr.) sous forme de *grogs*, de *champagne*, de *vins généreux* (Porto, Xérès, Malaga) rendront aussi des services comme stimulants, si l'estomac les tolère. Les balsamiques, les antiseptiques des bronches (*terpine*, *carbonate de gaïacol*, *thiocol*, *eucalyptol*, etc.) trouvent leur indication à la phase de résorption des exsudats, pour prévenir les infections secondaires. Les *purgatifs* (*calomel*) interviendront si l'encombrement intestinal l'exige.

II. *Pneumonie grave*. — La pneumonie est grave lorsque, cessant d'être une phlegmasie locale, elle devient une infection générale. La médication tonique mérite alors la première place. Si le cœur droit est dilaté, le pouls mou et fréquent, on soutiendra la systole par l'usage systématique ou alterné des piqûres de *caféine*, de *sulfate de spartéine* ou de *strychnine*, d'*éther* ou d'*huile camphrée*, par la *digitaline* (1 milligr. en une fois). Localement, les enveloppements froids du thorax seront toujours utiles; chez les malades jeunes on peut les remplacer par une *vessie de glace* sur le côté atteint (Deschfeld). Contre l'*œdème congestif étendu*, rien ne vaut la *saignée générale* (de 150 à 250 gr.), au besoin renouvelée (chez les sujets vigoureux), associée à des *injections de sérum artificiel* en quantité égale à celle du sang retiré (Ed. Michel). La *dyspnée* sera combattue par les *inhalations d'oxygène* (5 minutes par heure), l'*insomnie* par le *trional* ou la *paraldéhyde*. Dans les formes typhoïdes adynamiques, sans localisations thoraciques étendues, les *bains froids* (de 10 minutes toutes les 3 heures) sont souvent très efficaces. Contre-indiqués chez les malades âgés, artérioscléreux ou offrant des lésions pulmonaires diffuses (danger de collapsus), ils peuvent être remplacés alors par le *drap mouillé* ou les *lotions froides*. Des boissons légèrement alcoolisées doivent être associées à ces applications. Les effets toniques du

formiate de soude (2 à 3 gr.) vantés par Rochon et Huchard pourront aussi être mis à profit.

III. *Formes cliniques*. — La *pneumonie des enfants* est généralement très bénigne; à la forme banale on oppose des moyens simples: 2 à 4 *ventouses scarifiées* sur le point de côté; *café*, *thé*, potion à l'*acétate d'ammoniaque*. Les formes compliquées sont justiciables des *bains tièdes* de 10 minutes à 34°, 33°, 32° (toutes les 3 ou 4 heures), ou, à leur défaut, des *enveloppements froids du thorax* (1 heure plusieurs fois par jour). En cas de *convulsions*, de *méningisme*, les *bains tièdes associés au chloral* conviennent particulièrement (Marfan). Quand le cœur faiblit, le *café* ou le *thé* additionné de *cognac* (5 gr. par année d'âge), de *sirof d'éther*, d'*acétate d'ammoniaque* trouvent leur emploi ainsi que, dans les cas plus graves, les piqûres de *caféine*, d'*éther* (collapsus), d'*huile camphrée* (délire). A la *dyspnée* on opposera les *ventouses sèches*, les *cataplasmes* et les *bains sinapisés*, les *inhalations d'oxygène*.

La *pneumonie des vieillards* réclame l'intervention précoce (à titre préventif) des agents toniques et cardiotoniques. La fréquence de l'insuffisance rénale, rend, à cet âge, l'emploi du lait particulièrement justifié.

La *pneumonie des cardiaques* se caractérise par l'imminence de l'asystolie que l'on s'efforcera de prévenir par l'administration de *purgatifs drastiques*, de *digitale* ou de *digitaline* et, au besoin, par la *saignée*.

La *pneumonie des femmes enceintes* peut déchaîner des accidents analogues à ceux dits *gravido-cardiaques*, justiciables de la *saignée*.

La *pneumonie des alcooliques*, surtout caractérisée par un *délire violent* et une *asthénie cardiaque* susceptible d'entraîner la mort rapide dans le *collapsus* ou par *syncope*, réclame l'emploi de l'*alcool à hautes doses* (100 gr. de cognac) associé à l'*extract thébaïque* (10 centigr.) ou à la *paraldéhyde* (7 à 10 gr.), des *enveloppements froids* (prudemment), des *lotions froides* et surtout des piqûres de *sulfate de strychnine* (2 à 4 milligr.).

La *pneumonie des paludéens* exige, outre la médication tonique, l'intervention de la *quinine* à bonnes doses.

La *pneumonie des brightiques*, des *diabétiques* est trop souvent terminale; le lait en abondance, les inhalations d'*oxygène*, les injections d'*éther*, de *caféine*, d'*huile camphrée*, y trouvent particulièrement leur indication.

Pneumonies chroniques ou scléroses pulmonaires. — I. *Causes*. — Les scléroses pulmonaires reconnaissent des causes variables: *pleurésie aiguë* ou *subaiguë* (scléroses pleurogènes); *stase pulmonaire chronique* (poumon cardiaque [Voir ASYSTOLIE.]), *broncho-pneumonie prolongée*, *syphilis pulmonaire*, *phthisie fibreuse* (scléroses périfibronchiques); *pneumonie à rechutes*, *pneumonie chronique*, enfin *pneumokonioses* ou pneumonies chroniques entretenues par l'*inhalation professionnelle de poussières variées* (charbon, silice, oxydes de fer, etc.).

La prophylaxie importe surtout, la sclérose constituée étant à peu près incurable.

II. *Prophylaxie*. — La *sclérose pleurogène* sera prévenue par le *traitement rationnel de la pleurésie* comportant: des *thoracentèses* assez précoces et assez répétées pour s'opposer à la rétraction du poumon et lui conserver l'intégrité de son expansion; des pratiques de *massage thoracique* et de *gymnastique respiratoire méthodique* pendant la convalescence.

La *résolution de la pneumonie* ou de la *broncho-pneumonie* sera favorisée par les révulsifs répétés (*ventouses sèches*, *teinture d'iode*, *pointes de feu*), l'usage des expectorants ou des balsamiques (*ipéca*, *terpine*, *terpinol*, *créosote*, *carbonate de gaïacol*, *thiocol*, *eucalyptol*), de l'*iodure de sodium* à petites doses ou de l'*arsenic* (Voir DILATATION DES BRONCHES); par la *gymnastique respiratoire* et la *médication tonique* (repos, aération, alimentation réparatrice, *cacodylate de soude*).

La *prophylaxie des pneumokonioses* est surtout du ressort de l'*hygiène industrielle* dont le rôle consistera à restreindre le plus possible l'inhalation des poussières. A ce but tendront: le *travail en plein air* ou, sinon, dans des locaux vastes

et bien aérés (ateliers) ou des galeries puissamment ventilées (mines); le nettoyage fréquent des ateliers, l'arrosage des planchers; l'installation autour des meules, moulins ou blutoirs, d'enveloppes protectrices; la substitution des méthodes humides aux méthodes sèches; l'interdiction aux ouvriers de manger à l'atelier; le port, par eux, pendant le travail, d'un masque spécial; la prescription absolue de changer de métier dès l'apparition des premiers symptômes morbides.

III. **Traitement de la sclérose pulmonaire confirmée.** — Purement palliatif et symptomatique, ce traitement comporte l'emploi des agents propres à combattre : la bronchite (balsamiques, injections intratrachéales de menthol et d'essences; cures thermales sulfureuses); la congestion pulmonaire (révulsion répétée), la dilatation du cœur (strophantus, spartéine, digitale), la dénutrition et l'asthénie générale (vie à la campagne sous un climat doux; cures à la Bourboule, au Mont-Dore). Ces malades éviteront toutes les occasions de refroidissement, de rhumes, de poussées congestives qui devront être combattues, à temps, par des moyens énergiques.

Pneumothorax. — I. **Pneumothorax simple.** — Si, ce qui est la règle, le pneumothorax débute brusquement par une douleur atroce et une oppression angoissante avec pâleur ou cyanose, il importe : 1° de recourir d'urgence aux piqûres de morphine ou d'héroïne, aux inhalations d'oxygène, à l'application, sur tout le thorax, de nombreuses ventouses sèches (pour combattre la congestion du poumon opposé), ou même si l'hypérhémie est intense, de ventouses scarifiées; 2° de prévenir le collapsus cardiaque par les piqûres d'éther, de caféine, d'huile camphrée, et l'installation d'un sachet de glace sur la région précordiale.

Quand les premiers troubles fonctionnels sont amendés, la conduite à tenir dépend surtout de l'état de la tension intra-pleurale. Le pneumothorax ouvert ne réclame aucune intervention, car l'air aspiré par une ponction rentrerait à mesure par la fistule bronchique. Le pneumothorax fermé doit aussi être respecté,

car l'aspiration pourrait rouvrir la fistule. Seul, le pneumothorax à soupape (oppression progressive, signes d'auscultation au complet) exige une intervention tendant à équilibrer la tension intra-pleurale et la tension atmosphérique, pour faire cesser la compression du poumon et des organes voisins. Ce but sera rempli par le procédé de Bèclère : ponction du côté atteint, au moyen d'une aiguille fine (aiguille de Pravaz) communiquant, par un tube de caoutchouc de 50 c. m. avec un tube de verre de 20 c. m. qui plonge dans une éprouvette à pied pleine d'eau. Une fois l'aiguille enfoncée dans la plèvre, les gaz qui y sont à une pression supérieure à celle de l'atmosphère s'échappent, par nombreuses bulles, dans l'eau de l'éprouvette, jusqu'à ce que les tensions intra-pleurale et extérieure soient en équilibre. L'eau se trouve alors au même niveau dans l'intérieur du tube que dans l'éprouvette, quand le malade suspend sa respiration. L'aiguille est ensuite retirée et la petite plaie cutanée obturée au collodion. La même opération peut être répétée chaque fois que reparaît l'hypertension intra-pleurale. L'appareil renseigne du reste exactement sur l'état de cette tension : au moment où le sujet retient sa respiration, le niveau de l'eau s'élève dans le tube si la tension intra-pleurale est négative, et, au contraire, s'y abaisse, si elle est positive. D'autre part, von Schrotter a pu guérir très rapidement un pneumothorax par deux ponctions suivies chacune de l'insufflation, dans la bronche malade, de 2200 c. c. d'oxygène.

II. **Hydro-pneumothorax.** — Le pneumothorax ne reste pur que si le poumon est sain (pneumothorax des emphysémateux, pneumothorax traumatique). Chez les tuberculeux, l'apparition plus ou moins rapide d'un épanchement séreux est presque constante. Si le liquide est peu abondant, et tant que la fistule n'est pas oblitérée, l'abstention s'impose, car autrement l'aspiration pourrait la rouvrir. En général, on considère l'oblitération comme acquise, au bout de 5 à 6 semaines, quoique, parfois, elle soit plus précoce (8 à 15 jours). Quand les signes

physiques et fonctionnels rendent la thoracentèse urgente, celle-ci doit être très lente et ne retirer que le trop-plein de la plèvre. Dans ces cas, pour éviter l'hypotension intra-pleurale, Potain remplaçait le liquide retiré par de l'air stérilisé. Quand l'hydrothorax s'est substitué au pneumothorax, la guérison succède parfois à des ponctions répétées.

III. — **Pyo-pneumothorax.** — Le pyo-pneumothorax compliquant soit la pleurésie purulente après vomique ou empyème de nécessité, soit l'abcès du poumon, est justiciable de la pleurotomie dans tous les cas où le pus est reconnu non tuberculeux.

Le pyo-pneumothorax lié à la gangrène pulmonaire ou pleurale, à la pleurésie putride, réclame la pleurotomie d'urgence suivie de lavages antiseptiques (solution de permanganate de potasse au 1/4000 ou d'eau oxygénée diluée). L'état du poumon exige parfois l'opération d'Estlander ou la pneumotomie.

Rarement curable, le pyo-pneumothorax des tuberculeux n'est appelé à bénéficier de la pleurotomie, suivie ou non d'opération d'Estlander ou de la thoracotomie de Quénu, que dans les rares cas où l'état général est bon et où les lésions du poumon opposé sont très circonscrites. Autrement, on se bornera au traitement palliatif. S'il n'y a pas de fièvre et si la fistule pleurale est fermée, on pourra essayer les ponctions suivies d'injections d'une solution iodo-iodurée (eau stérilisée 400, iode de potassium 4, teinture d'iode 40) qui ont donné à Duguet quelques guérisons. Les ponctions successives (avec les mêmes précautions que dans l'hydro-pneumothorax) soulagent toujours les malades, en remédiant à la compression du poumon, quand elles n'amènent pas, à la longue, une amélioration durable. Lorsque les lésions pulmonaires sont étendues et avancées, que le malade offre les signes de la cachexie, de l'amylose viscérale, toute intervention est formellement contre-indiquée.

IV. **Traitement général selon la cause.** — Outre le traitement local indiqué, chaque variété de pneumothorax réclame une thérapeutique appropriée à sa cause :

traitement de l'emphysème, de la pleurésie purulente, de la gangrène pulmonaire (v. c. m.) et, surtout, de la tuberculose pulmonaire (repos, aération permanente, suralimentation, médication tonique). Du reste, dans ces divers cas, le pronostic dépend, avant tout, de l'état du poumon.

Podophylle. — *Podophyllum peltatum* (Berbérifacées), Amérique du Nord. On utilise la tige souterraine et, surtout, la résine qui en est extraite ou podophyllin. La plante renferme : de la picropodophylline, de la podophyllotoxine et de la podophyllorésine. La podophyllorésine serait énergiquement drastique, la picropodophylline posséderait une fonction lactone (ce qui la rapprocherait des anhydrides tels que la convolvuline), et la podophyllotoxine est une saponine, irritante pour la muqueuse intestinale et cholagogue. Le podophyllin contient aussi de la berbérine.

Caract. phys. et chim. — Le podophyllin est une poudre vert-jaunâtre, amère, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool à 90°, dans l'éther et dans l'eau alcalinisée.

Prop. thérap., indicat. — Laxatif-cholagogue; l'action cholagogue est d'autant plus marquée que l'action purgative est plus modérée. Très irritant. Les petites doses (1 à 5 centigr.) purgent régulièrement au bout de 10 à 12 heures. Les fortes doses (5 à 10 centigr.) provoquent des selles copieuses mêlées de bile; les doses excessives, de violentes coliques et des vomissements. Utilisé contre la constipation habituelle, généralement associé à la belladone (pour éviter les coliques).

Formes pharmac., doses. — Poudre 50 centigr. à 1 gr. en cachets (peu usitée). Podophyllin 1 à 5 centigr. en pilules.

Pilules :

Podophyllin	2 centigr.
Poudre de belladone } \bar{a} 1	—
Extrait de belladone }	—
Glycérine	I goutte

Pour une pilule; 1 à 2 le soir au coucher.

Pilules (constipation saturnine) :

Podophyllin 40 centigr.
Sulfate de strychnine. dix milligr.
Extr. de belladone. trente centigr.

Pour 10 pilules; 2 à 5 par jour.

Cachets laxatifs composés :

Podophyllin 1 centigr.
Aloès pulvérisé. 5 —
Gomme-gutte pulv. 2 —
Poudre de belladone. dix —

Pour un cachet, le soir au coucher.

Sirop (médecine infantile) :

Podophyllin 5 centigr.
Alcool à 90°. 5 gr.
Sirop d'orgeat 80 —

Cuillerée à café le soir comme laxatif, cuillerée à soupe le matin comme purgatif.

Poix de Bourgogne. (*Poix des Vosges. Poix jaune.*) — Térébenthine provenant de l'*Abies excelsa* (Conifères). Exerce une action lentement révulsive; étalée sur un morceau de peau blanche, après ramollissement par la chaleur, puis appliquée sur le tégument, elle y détermine, après plusieurs jours, une éruption vésiculeuse. L'*emplâtre de poix de Bourgogne* est un mélange de poix (30 gr.) et de cire jaune (10 gr.).

Poix noire. — Masse noire résineuse résultant de la combustion incomplète des résidus de l'exploitation de diverses térébenthines. Agent adhésif incorporé à divers emplâtres.

Poix résine. — Résidu sec de la distillation des térébenthines mélangé à une certaine quantité d'eau, utilisé aussi dans la confection des emplâtres.

Poliomyélite antérieure aiguë. — Voir INFANTILE (PARALYSIE).

Polygala de Virginie. — *Polygala Senega* (Polygalacées), Amérique du Nord. La racine contient une sapotoxine, l'*acide polygalique* ou *sénéquine*, substance blanche, soluble dans l'eau.

Effets physiol. et tox. — L'acide polygalique détermine de l'hypersécrétion bronchique; il est convulsivant et vo-

mitif chez le chien, à la dose de 20 centigr. Les Indiens Sénéka utilisent le polygala contre la morsure des serpents; il est possible qu'il s'y trouve un principe antivenimeux (à rechercher). La racine de nos polygalas indigènes est considérablement moins active.

Prop. thérap., indicat. — Employé surtout comme eupnéique et expectorant. Il ralentit légèrement le pouls, excite d'abord, puis calme la toux et entraîne une expectoration muqueuse. Contre-indiqué si les voies digestives sont en mauvais état et en cas de fièvre. On utilisait autrefois la racine de polygala de Virginie comme agent énergique de la médication contro-stimulante.

Formes pharmac., doses. — Décoction (2 à 5 gr. pour eau 200 gr.). Poudre 50 centigr. à 2 gr. en cachets, pilules. Sirop 20 à 60 gr. Teinture 50 centigr. à 2 gr. Extrait alcoolique 5 centigr. à 4 gr. en pilules.

Pilules expectorantes :

Extrait de polygala 5 gr.
Ext. de belladone. cinquante centigr.
Kermès minéral. 1 gr.
Baume de tolu pulv. 10 —
Miel blanc Q. S.

Pour 50 pilules; 2 à 10 par jour.

Cachets :

Poudre de polygala. 20 centigr.
— de racines d'aconit. un —
Gomme-ammoniaque pulvérisée. 25 —

Pour un cachet; 4 à 10 par jour (bronchite des adultes).

Potion (bronchite, adultes) :

Extrait de polygala. 1 gr. 50
Teint. de belladone. } āā 4 —
— rac. d'aconit. }
Eau distillée de laurier-cerise 90 —
Sirop de quinquina. } āā 40 —
— d'ipéca }

4 à 10 cuillerées à soupe par jour.

Potion (bronchite, enfants) :

Extrait de polygala 50 centigr.
Teint. de belladone. } āā 60 —
— rac. d'aconit. }
Infusé de violettes. 90 gr.
Sirop de tolu 80 —

4 à 10 cuillerées à soupe par jour.

Polynévrites. — Voir NÉVRITES.

Polypode. — Fougère utilisée en décoction (20 à 30 gr. pour 500) comme purgatif.

Polyurie nerveuse. — Voir DIABÈTE INSIPIDE.

Pommades. — Topiques obtenus en incorporant à un excipient gras un agent médicamenteux de nature variable: poudre, extrait, suc, solution, liquide, etc. L'excipient est, le plus habituellement, de l'*axonge*, de la *vaseline* ou de la *lanoline*; il consiste plus rarement en : *suif*, *moelle de bœuf*, *beurre*, *huile de foie de morue*, *huile d'olives*, *d'amandes douces* ou de *ricin*. L'*axonge* et les autres graisses animales sont très pénétrantes mais doivent être employées fraîches car elles rancissent rapidement malgré l'addition de benjoin (*axonge benzoïnée*); elles deviennent alors irritantes pour la peau et peuvent décomposer le médicament qu'elles renferment. La *vaseline* ne rancit pas mais est bien moins pénétrante et devient trop fluide par les temps chauds. La *lanoline* (v. c. m.) est, au contraire, très pénétrante et possède la faculté rare d'absorber jusqu'à son poids de liquide; elle est également inaltérable mais trop consistante. Le mélange, à parties égales, de *vaseline* et de *lanoline* constitue un excipient réunissant toutes les qualités désirables: consistance, conservation, pouvoir pénétrant et absorbant (pour les solutions). Les *huiles* sont, en général, trop liquides mais on peut les solidifier par addition de 1/3 de *beurre de cacao*; elles ne sont propres à recevoir que des poudres ou des corps solubles dans l'huile.

Les médicaments à incorporer à l'excipient doivent être dans un état de division extrême; la forme de précipité, si elle existe pour le corps en question,

doit être préférée. (Ex.: soufre précipité, précipité blanc, précipité jaune, etc.). S'il s'agit d'une substance soluble, la formule devra comporter, en quantité appropriée, le dissolvant convenable (eau distillée, éther ou alcool, selon les cas).

Beaucoup de pommades, étant inscrites au Codex (*pommades mercurielle simple* ou *double*, *onguent populeum*, *pommade camphrée*, *pommade soufrée*, *pommade d'Helmerich*, etc.), peuvent être désignées simplement par leur nom. Elles peuvent aussi entrer, à titre d'excipient, dans des formules magistrales.

Pommade d'Helmerich. — Pommade contre la gale, ainsi formulée (Codex) :

Soufre sublimé 10 gr.
Carbonate de potasse 5 —
Eau 5 —
Huiles d'amandes douces. 5 —
Axonge 35 —

Cette préparation est trop énergique et son usage occasionne souvent des dermatites traumatiques prolongées (Voir GALE).

Pommade mercurielle. — Voir MERCURE.

Pommade de Reclus. — Topique antiseptique et analgésique pour le pansement des plaies, brûlures, ulcérations, engelures.

Sublimé 10 centigr.
Phénol neige. } āā 4 gr.
Iodoforme }
Salol. } āā 3 —
Acide borique. }
Antipyrine 5 —
Vaseline 200 —

Pommade de Wilkinson. — Pommade composée, contre le psoriasis, ainsi formulée :

Soufre } āā 25 gr.
Huile de cade. }
Axonge } āā 50 gr.
Savon noir }

Pomme de terre. — *Solanum tuberosum* (Solanacées). La pomme de terre n'intéresse la matière médicale que par

la fécule qu'elle fournit et qui sert à la préparation des cataplasmes (v. c. m.). Elle tient, en bromatologie, une place bien plus importante. On peut lui reconnaître la composition moyenne suivante (pour 100) :

Eau	75,0
Hydrocarbonés	18,0
Albuminoïdes	1,5
Sels minéraux	1,0
Cellulose	0,6
Graisses	0,2

Comparée à celle du pain, sa valeur alibile est faible, celui-ci contenant bien moins d'eau (36) et beaucoup plus d'hydrocarbonés (55) et d'albuminoïdes (7). Les pommes de terre sont surtout remarquables par leur richesse en sels minéraux (1 p. 100), spécialement en sels de potasse (1 kg renferme 5 gr. de potasse totale), représentés, en majeure partie, par des phosphates (3 gr. 30 par kilogramme). Cette particularité, ainsi que leur pauvreté relative en amidon, en fait un aliment très avantageux pour les diabétiques (préférer pour eux la variété dite *quarantaine*), soit qu'ils l'adoptent pour remplacer le pain, soit qu'ils la consomment en grande quantité et systématiquement, selon la formule des cures préconisées par Mossé, de Toulouse (Voir DIABÈTE).

Les diverses préparations culinaires font varier sensiblement la valeur nutritive et la digestibilité des pommes de terre. Cuites au four ou au diable, elles perdent un quart de leur poids (en eau); elles sont ainsi plus nourrissantes et mieux acceptées par les estomacs délicats. Cuites à l'eau, elles en absorbent, au contraire, un dixième de leur poids sans, du reste, s'appauvrir sensiblement en sels; l'ébullition rendrait leur fécule plus digestible, mais elle les rend aussi moins appétissantes et plus fades. C'est en purée que la pomme de terre absorbe le plus d'eau (quantité égale à son poids); cette forme, de faible valeur alibile, se recommande principalement aux dyspeptiques, aux convalescents et aux enfants; on peut d'ailleurs rendre la purée plus nourrissante en y remplaçant l'eau par

du lait, en l'additionnant de beurre, de crème ou de jaunes d'œuf. Les pommes de terre frites ont perdu 38 p. 100 de leur eau (Martinet) pour absorber une partie de la graisse employée à les cuire (7 à 9 p. 100), aussi sont-elles bien plus nourrissantes, mais elles perdent en digestibilité ce qu'elles gagnent en valeur alibile et constituent un aliment très mal toléré par les dyspeptiques.

L'humidité, le froid et, surtout, la chaleur peuvent rendre les pommes de terre plus ou moins impropres à l'alimentation. En les faisant germer, l'humidité chaude du printemps (en avril et mai principalement) y favorise la synthèse du sucre et d'un glucoside toxique, la *solanine*, formée spécialement dans les pousses (pommes de terre germées). Leur consommation peut alors entraîner des accidents toxiques, quelquefois épidémiques (dans les garnisons), caractérisés par : de la diarrhée, des vomissements et des sueurs profuses avec *dilatation pupillaire* (signe spécifique). La nocivité des pommes de terre germées peut être atténuée, dans une large mesure, par l'extirpation profonde des pousses et des yeux du tubercule. La solanine s'accumule également dans les zones périphériques du tubercule et se trouve ainsi éliminée avec les épluchures.

Très pauvres en chlorure de sodium, les pommes de terre sont, à ce titre, très appropriées au régime déchloruré dont elles formeront un élément important.

Ponction lombar. — Voir LOMBAIRE (PONCTION).

Potasse caustique (*Oxyde de potassium*, KOH). — *Caract. phys. et chim.* — Masse blanc-grisâtre, déliquescente, très soluble dans l'eau et dans l'alcool, insoluble dans l'éther. On distingue : 1° la potasse à la chaux contenant beaucoup d'impuretés (chaux, carbonate de potasse, etc.); 2° la potasse à l'alcool beaucoup plus pure, mais très avide d'eau et d'acide carbonique (la conserver à l'abri de l'air).

Effets physiol. et tox. — *Localement*, action caustique énergique sur les tissus par déshydratation, coagulation, puis liquéfaction de l'albumine et saponifica-

tion des graisses. Sur la peau, provoque, en 5 à 10 minutes, de la cuisson, puis une brûlure qui dure 3 ou 4 heures. 3 fois plus large que la zone d'application du caustique, l'eschare, atteint, en profondeur, la moitié de sa largeur. D'abord grise et molle, elle finit par durcir (sur la peau). Sa chute laisse une plaie vite réparée. *Ingrérée*, la potasse détruit la paroi des voies digestives, provoquant des douleurs très vives dans la bouche, le pharynx, l'œsophage, l'épigastre et l'abdomen, puis des vomissements sanguinolents et de la diarrhée avec signes d'algidité. La mort résulte de la gastro-entérite ou d'une péritonite par perforation. En cas de survie, subsistent des sténoses cicatricielles de l'œsophage et, parfois, de la gastrite chronique.

Prop. therap., indicat. — La potasse servait jadis à l'application des cautères, à la destruction de certaines tumeurs, à la cautérisation des ulcérations rebelles, à l'ouverture des abcès et des kystes hydatiques du foie (afin de créer des adhérences entre la glande et la paroi abdominale), des bubons suppurés, etc. Tous ces usages sont à peu près abandonnés actuellement.

Formes pharmac., doses. — On utilisait la potasse caustique soit en crayons ou en pastilles, soit plutôt sous forme de caustique de Vienne ou de Filhos (Voir CALCIUM) à action plus circonscrite. Le point à cautériser était limité par une fenêtre pratiquée dans un carré de diachylon collé sur la peau; on ménageait une lacune de diamètre trois fois moindre que celui de l'eschare à obtenir.

Potasse (Acétate de) (*Terre foliée de tartre*). — *Caract. phys. et chim.* — Sel blanc, léger, inodore, de saveur salée, savonneuse et piquante, très déliquescent, soluble dans l'eau et l'alcool.

Prop. therap., indicat. — Légèrement diaphorétique, surtout diurétique (rend, à bonne dose, les urines alcalines). Action purgative à doses massives (8 à 15 gr.). Passe en partie, dans le sang, à l'état de carbonate. Préconisé dans la goutte et la gravelle urique; contre-indiqué dans la lithiase infectée et quand l'urine est alcaline.

Formes pharmac., doses. — 1 à 6 gr. en solution étendue (dans une tisane diurétique : chiendent, queues de cerises, pariétaire, bourrache, asperge, busserole).

Incompat. — Avec les acides, les sels acides, les persels de fer, les sels d'argent et de mercure.

Potasse (Antimoniate de). — Voir ANTIMOINE (OXYDE BLANC D').

Potasse (Arsénite de). — Voir ARSÉNITE.

Potasse (Azotate de) (*Nitrate de potasse, nitre ou salpêtre*). — *Caract. phys. et chim.* — Très commun dans la nature, se trouve dans nombre de végétaux (notamment la bourrache, la pariétaire). Prismes à 6 pans, friables, incolores, de saveur fraîche, solubles dans 3 p. d'eau, presque insolubles dans l'alcool.

Effets physiol. et tox. — Absorbé et éliminé très rapidement; constipe à faible dose (5 gr.) et purge à haute dose (en solution étendue); provoque, en solution concentrée ou après un usage prolongé, des troubles dyspeptiques. Abaisserait la tension artérielle (à petite dose). Action diurétique rapide, mais passagère, de nature complexe et due surtout à l'action sur l'épithélium rénal, aidée par les variations de vitesse du courant sanguin. Seules, les très hautes doses (30 à 60 gr.) ont pu causer des accidents graves et même mortels (gastro-entérite, tendance syncopale, algidité, convulsions, collapsus, mydriase). Injectée dans les veines d'un chien, une solution de 1 à 2 gr. pour 40 gr. d'eau entraîne la mort soudaine par arrêt du cœur (sang rutilant et se coagulant mal). Par voie gastrique, une haute dose détermine de l'asthénie cardiaque et générale, de l'hypothermie, de la diarrhée, des nausées, de la diurèse; une dose plus forte entraîne de l'oligurie ou de l'anurie, de la cyanose algide et tue par syncope.

Prop. therap., indicat. — Préconisé jadis comme antithermique, mais, à ce titre, n'agit qu'à doses toxiques. Utilisé, le plus souvent, comme diurétique, à petites doses et associé à d'autres agents plus actifs, contre les hydropisies cardiaques et rénales. Trouve encore son emploi comme alcalin, dans les dyspep-